

LES ENFANTS DU SOLEIL

Association déclarée Loi 1901

Maison des Associations du 1^{er} arrondissement
5 bis rue du Louvre
BP 92 412
75 024 PARIS Cedex 1

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Le 7 mai 2019

LES ENFANTS DU SOLEIL

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES ENFANTS DU SOLEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'Association et dans les documents adressés aux membres de votre Association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 7 mai 2019.

VINCENT RUSE CONSEIL
Représentée par Julien DUMAINE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	113 511		113 511	90 712	22 798	25.13	
	Constructions	796 198	585 465	210 734	258 732	47 999	18.55	
	Installations techniques Matériel et outillage	79 398	70 119	9 279	23 083	13 804	59.80	
	Autres immobilisations corporelles	134 155	118 323	15 831	33 939	18 107	53.35	
	Immobilisations en cours	10 653		10 653	158	10 495	NS	
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	366		366	413	47	11.29		
Total I	1 134 281	773 907	360 374	407 037	46 662	11.46		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	8 369		8 369	1 880	6 489	345.24	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	411		411		411		
	Marchandises	7 717		7 717	15 695	7 978	50.83	
	Avances et acomptes versés sur commandes	14 213		14 213		14 213		
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	41 416		41 416	44 011	2 595	5.90	
	Autres créances	7 052		7 052	141 194	134 142	95.01	
Valeurs mobilières de placement	95 545		95 545	95 545				
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	723 545		723 545	564 028	159 517	28.28		
Charges constatées d'avance (3)	74		74	981	907	92.49		
Total III	898 340		898 340	863 333	35 007	4.05		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 032 621	773 907	1 258 714	1 270 369	11 655	0.92		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	618 785		618 785			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	488 118		459 540	28 578	6.22	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	31 922		75 397	107 320	142.34	
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	9 176		19 072	9 896	51.89		
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	1 084 157		1 172 794	88 638	7.56		
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	27 500		30 000	2 500	8.33	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	86 794		28 277	58 517	206.94	
Total III	114 294		58 277	56 017	96.12		
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 367		11 888	2 479	20.85	
	Dettes fiscales et sociales	26 156		6 205	19 951	321.52	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 010		4 826	1 816	37.63	
	Autres dettes	10 026		15 793	5 767	36.52	
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	6 705		586	6 119	NS	
	Total IV	60 263		39 298	20 966	53.35	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 258 714		1 270 369	11 655	0.92	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

53 559 38 712

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	48 497		44 687		3 811	8.53
Production vendue de Biens et Services	18 160		24 963		6 803	27.25
Production stockée	411				411	
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	969		4 976		4 007	80.53
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3 791		5 724		1 933	33.77
Collectes	716 371		615 139		101 232	16.46
Cotisations	1 260		960		300	31.25
Autres produits	5 157		1 518		3 639	239.71
Total I	794 616		697 966		96 650	13.85
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	13 394		22 732		9 338	41.08
Variation de stock (marchandises)	7 978		2 284		5 695	249.37
Achats de matières premières et autres approvisionnements	98 676		94 944		3 732	3.93
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	319 145		338 625		19 480	5.75
Impôts, taxes et versements assimilés	434		918		484	52.75
Salaires et traitements	191 841		193 422		1 581	0.82
Charges sociales	23 984		23 106		878	3.80
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	92 561		115 398		22 836	19.79
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions			4 274		4 274	100.00
Subventions accordées par l'association	25 170		13 118		12 052	91.87
Autres charges (2)	7 359		0		7 359	NS
Total II	780 543		808 820		28 277	3.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	14 073		110 854		124 927	112.70
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 445		2 278		833	36.58
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change	232		3 617		3 385	93.58
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 677		5 895		4 218	71.55
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	1 677		5 895		4 218	71.55
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 750		104 959		120 709	115.01
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	135		323		188	58.20
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 896		140 725		130 829	92.97
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 500		50 000		47 500	95.00
Total VII	12 531		191 048		178 517	93.44
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 686		884		803	90.84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			6 530		6 530	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions			30 000		30 000	100.00
Total VIII	1 686		37 414		35 728	95.49
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 845		153 634		142 789	92.94
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	808 824		894 909		86 084	9.62
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	782 229		846 234		64 005	7.56
Solde intermédiaire	26 595		48 674		22 080	45.36
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	28 277		55 000		26 723	48.59
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	86 794		28 277		58 517	206.94
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	31 922		75 397		107 320	142.34

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 258 714.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 794 616.21 Euros et dégageant un déficit de 31 922.20- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, ainsi qu'au règlement CRC n°99-01 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1) (+)	Acquisitions (+)	Poste à poste (-)	Cessions / Rebus (-)	Valeur Brute en fin d'exercice
Terrains	90 713	-10 238	33 037			113 511
Constructions sur sol propre	837 010	-94 470	43 745		12 825	773 461
Installations & aménagements	24 737	-2 792	793			22 738
Installations tech., matériels	88 749	-10 017	665			79 398
Matériel de transport	79 484	-8 971	0			70 513
Matériel de bureau, mobilier	48 201	-5 225	2 252			45 228
Autres immos corp	19 990	-2 256	679			18 413
Immobilisations en cours	158	-18	10 513			10 653
TOTAL	1 189 042	-133 987	91 685	0	12 825	1 133 915
Prêts, autres immos financières	413	-47				366
TOTAL	413	-47	0	0	0	366
TOTAL Général	1 189 455	-134 034	91 685	0	12 825	1 134 281

Etat des Amortissements

	Montant début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1)	Dotation de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	579 075	-65 358	62 447	12 825	563 339
Installations & aménagements	23 940	-2 702	888		22 125
Installations tech., matériels	65 667	-7 412	11 864		70 119
Matériel de transport	58 714	-6 627	10 164		62 252
Matériel de bureau, mobilier	40 858	-4 551	4 017		40 324
Autres immos corp	14 165	-1 599	3 182		15 748
TOTAL	782 418	-88 248	92 561	12 825	773 907
TOTAL Général	782 418	-88 248	92 561	12 825	773 907

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Gros entretien et grandes révisions	30 000		2 500		27 500
TOTAL	30 000		2 500		27 500
TOTAL GENERAL	30 000		2 500		27 500
Dont dotations et reprises exceptionnelles			2 500		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	366	366	
Autres créances clients	41 416	41 416	
Personnel et comptes rattachés	1 162	1 162	
Débiteurs divers	5 890	5 890	
Charges constatées d'avance	74	74	
TOTAL	48 908	48 908	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	14 367	14 367		
Personnel et comptes rattachés	17 877	17 877		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 605	7 605		
Autres impôts taxes et assimilés	674	674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 010	3 010		
Autres dettes	10 026	10 026		
Produits constatés d'avance	6 705	6 705		
TOTAL	60 263	60 263		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
People & baby	11 700	8 727	8 727		
Esper	1 478	1 478	1 478		
Barbier	35 000	10 000	10 000		
Hugot	7 800	7 800	7 800		
Sos frontieres	272	272	272		
People & baby Antsirabe	10 471			10 471	10 471
People & baby Creche	9 108			9 108	9 108
Lbo Fianar	50 000		35 000	50 000	15 000
Centraliens	5 012			5 012	5 012
Espper	1 513			1 513	1 513
Cdls Fianar	20 000			20 000	20 000
Cdls Accueil	12 000			12 000	12 000
Cyrellus	13 690			13 690	13 690
TOTAL	178 044	28 277	63 277	121 794	86 794

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires constatées résultent des abandons de frais et dons de matériels des bénévoles de l'Association.

Le total de ces contributions s'élèvent à 56 585 euros pour l'exercice 2018.

Les heures de bénévolat ne sont pas valorisées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Variations des fonds propres

	Augmentations			Diminutions		Valeur Brute en fin d'exercice
	Valeur brute début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1)	Augmentation	Reduction		
Fonds associatifs sans droit de reprise Paris	618 785	618 785				618 785
Report à nouveau Madagascar	459 540	410 852	77 266			488 118
Résultat	75 397	77 266	-31 922	77 266		-31 922
Subventions d'investissements recues en France	19 072	19 072		9 896		9 176
TOTAL	1 172 794	1 125 975	45 344	87 162		1 084 157